

Mesdames et Messieurs les Représentants des Sociétés,

Voici le rapport succinct de notre entrevue du 3 mars 2017. Celui-ci n'a pas pour vocation d'être exhaustif, mais de souligner les principaux faits et de traduire ce qu'au nom du Comité St-Roch, les signataires ont compris des échanges. Cette synthèse vient en supplément des notes prises par les différents participants.

Sociétés absentes : Pompiers des Waibes & Enfants de sainte Barbe

Nous retenons

Rappel des usages :

- le document a été présenté au doyen et au bourgmestre. Il n'a soulevé aucune objection,
- le bourgmestre le diffusera auprès des conseillers communaux et sur le site internet de la Ville de Thuin,
- le CSR l'ajoutera sur le site de la Marche,
- en annexe, vous en trouverez un exemplaire.

Mise à l'honneur : en 2017, pour leur 30^{ème} participation à la Saint-Roch, les **Flanqueurs** seront mis à l'honneur.

Marche invitée : une délégation d'environ 180 participants de la **Marche Ste-Rolende** (Gerpennes) participera au dimanche de la Marche St-Roch.

Ordre de marche : identique à l'année précédente. La délégation gerpinnoise prendra place en 8^{ème} position.

Raclot : les Sapeurs & Artilleurs ainsi que la Compagnie St-Roch en organiseront un. Si d'autres sociétés sont dans le même cas, elles sont priées de le signaler avant le **15/04/17**.

Médailles : avant le **15/04/17**, remise de la liste des marcheurs pouvant prétendre à une décoration.

Assurances : considérant les nombreux incidents qui se sont produits durant la St-Roch 2016, le CSR insiste pour que chaque société examine attentivement ses contrats d'assurance et les fasse revoir en cas de manquements. Quelques représentants des sociétés lancent l'idée de se rencontrer pour mettre en commun leurs ressources et expertises en la matière.

Le CSR rappelle que ses assurances couvrent ses membres et qu'il ne peut être retenu comme responsable des actes commis par d'autres acteurs ou parties prenantes.

Divers :

- suite aux **recommandations** issues des **évaluations 2016**, les services communaux installeront quelques WC supplémentaires (quartier du Beffroi et Waibes) ainsi que deux nouveaux bacs pour récolter les flambeaux consumés (aux environs du Sacré-Cœur et de la Voûte). Le chemin de la Croix sera entretenu et deux gardes seront engagés pour ouvrir, le dimanche, après la Rentrée, les barrières en direction de la Ville-Haute ;
- l'association de fait SAROT (**Saint-Roch Thuin**) devrait faire tirer le feu d'artifices un peu plus tard (vers 23h - 23h30) ;
- une sensibilisation au bon usage d'un flambeau aura lieu ;
- le CSR travaille à la création d'une **lettre d'information** électronique à destination des marcheurs ;
- pour améliorer le dépôt par chaque société d'une fleur au Monument « Au Marcheur » à la fin de la Retraite, il est demandé de réfléchir à un lieu adéquat pour entreposer le stock.

Manifestations :

Voir aussi la page « événements » du site du CSR

- 12/03/17 – thudiZtrail de la batterie des Zouaves de la Compagnie St-Roch,
- 17/03/17 – concours de belote des Voltigeurs,
- 17/03/17 – blind test des Sapeurs & Artilleurs,
- 18/03/17 – cassage du verre de la Compagnie St-Roch,
- 18/03/17 – souper des Voltigeurs,
- 18/03/17 – souper des Sapeurs & Artilleurs,
- 08/04/17 – tournoi de baby foot humain & souper des Chasseurs-Carabiniers,
- 23/04/17 – marche ADEPS des Sapeurs & Grenadiers,
- 01/05/17 – barbecue de la Cinquième

Prochaine réunion le 5 mai 2017 :

Organisation de la St-Roch 2017, remise des décorations & divers

Salle du Conseil communal – 20h

Daniel Descartes, Nicolas Mairy et Gérard Vanadenhoven